

LE QUILL'OUST

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Route Départementale
22460 LE QUILLIO**

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 13 JUILLET 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Madame Hélène PICOT, ayant pour nom d'usage TROUILLARD, demeurant 8, Le Merle,
22460 GRACE UZEL,

Monsieur Stéphane TROUILLARD,

Agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée LE QUILL'OUST
au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 1 Route Départementale, 22460 LE
QUILLIO, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 8
juillet 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour
une durée illimitée :

Monsieur Stéphane TROUILLARD, né le 27 décembre 1974 à LE MANS (72)

Monsieur Stéphane TROUILLARD disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les
plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter
à l'égard des tiers.

Monsieur Stéphane TROUILLARD accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être
confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou
interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Stéphane TROUILLARD aura droit à une
rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de
l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de
l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à LE QUILLIO
Le 13 juillet 2026

Hélène TROUILLARD



Stéphane TROUILLARD

